«Allez! N'en fais pas toute une histoire!»

LES VISAGES MULTIPLES DE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Sommaire

Rien ne justifie la violence 02 Les visages multiples de la violence envers les femmes 04 Le cycle de la violence conjugale 06 La violence: un cercle vicieux 10 Ça n'arrive pas qu'aux autres 14 Comment s'en sortir? 16 Le harcèlement au quotidien 17 La violence n'est pas une affaire privée! 18 La Loi du 8 septembre 2003 sur la violence domestique 20 Ensuite? 22 À qui s'adresser? 23-24

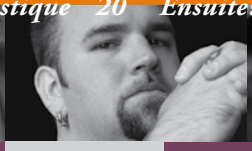

FINI LES COMPROMIS

Contre la Violence à l'Egard des Femmes et des Filles

PREFACE

Vous tenez entre vos mains la nouvelle version de la brochure **« Les visages multiples de la violence envers les femmes ».**

Les professionnelles, qui travaillent tous les jours avec des femmes et des enfants maltraités, ont adapté la première édition de la brochure. Ceci s'est avéré nécessaire pour deux raisons : d'un côté la grande demande de la première version de cette brochure, épuisée entre-temps, et de l'autre côté la mise en vigueur de la loi sur la violence domestique.

Cette loi prévoit l'expulsion du domicile de la personne qui a exercé la violence. Le constat après 2 ans nous incite à réfléchir. Pour une population d'à peu près 460 000 habitants, il y a en moyenne 13 expulsions par mois. De plus, mensuellement, une vingtaine d'enfants sont confrontés à la violence domestique dans le cadre de ces expulsions.

Faire face à la violence domestique est une des conditions sine qua non pour arriver à une véritable égalité entre les femmes et les hommes dans notre société.

J'espère que cette nouvelle version de la brochure, qui montre sans ambiguïté la violence, pourra aider un grand nombre de femmes et d'hommes dans leur démarche pour sortir du cercle vicieux que constitue la violence domestique.

Marie-Josée Jacobs
Ministre de l'Egalité des chances

RIEN NE JUSTIFIE LA VIOLENCE

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES A DES VISAGES MULTIPLES. «Allez! N'en fais pas toute une histoire!» Ce genre de réflexions qui cherchent à rassurer après un incident soi-disant anodin sont tout à fait déplacées. En effet, la violence commence là où les victimes se sentent humiliées, dénigrées, blessées.

EST UN ACTE VIOLENT UN ACTE QUI EST RESSENTI COMME TEL PAR LES FEMMES. Elles seules peuvent savoir ce que le harcèlement, les insultes, les coups ou le viol déclenchent et détruisent en elles.

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES EST UN PROBLÈME DE SOCIÉTÉ. La responsabilité est souvent rejetée sur les victimes: «C'est certainement toi qui as provoqué tout ça!». Même les victimes en arrivent à douter d'elles-mêmes et se culpabilisent: « Je n'aurais pas dû accepter de l'accompagner chez lui! ». Mais aimer la compagnie des autres ne justifie pas le viol! Une minijupe ne justifie pas le harcèlement sexuel! Une dispute ne justifie pas les coups au visage!

La violence envers les femmes est un problème de société.

«Allez! N'en fais pas toute une histoire!»

RIEN NE JUSTIFIE LA VIOLENCE. Les femmes ne courent pas seulement de risques dans les rues ou les gares désertes.

Au contraire: c'est dans leur vie privée, au sein de leur couple, que les femmes sont souvent maltraitées de façon systématique. Et ce phénomène concerne toutes les classes sociales.

Fréquemment, les hommes violents sont des hommes « normaux », sans histoire, qui ne présentent aucune difficulté manifeste sur les plans personnel, professionnel ou social. À l'extérieur du cercle familial, la plupart de ces hommes savent donner d'eux-mêmes une image tout à fait respectable : le voisin serviable, le charmant collègue de travail, l'ami engagé dans le domaine social ... Mais chez eux ils frappent, humilient et violent pour montrer qu'ils sont les plus forts, pour s'imposer et dominer leur partenaire ou parce qu'ils n'ont jamais appris à régler leurs conflits autrement. Souvent cette violence au sein du couple n'est même pas soupçonnée par les proches et les ami-e-s.

LES VISAGES MULTIPLES DE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES.

CELA SE PASSE DANS LES TRANSPORTS PUBLICS. Il est assis en face d'elle et la fixe sans arrêt. Il cherche son regard et essaie de la faire réagir.

Incommodée, elle détourne le regard et essaie d'ignorer le harcèlement.

CELA SE PASSE DANS LA CHAMBRE À COUCHER. “Deux fois par semaine, c'est le devoir conjugal." C'est ainsi qu'elle évoque le fait que son conjoint la viole depuis des années.

CELA SE PASSE DANS LES SOIRÉES. Le professeur amuse les invité-e-s: “Ma femme est devenue une véritable intellectuelle, elle aussi: elle vient de lire un livre!”, se moque-t-il en sa présence.

"Deux fois par semaine, c'est le devoir conjugal."

CELA SE PASSE À LA MAISON. "Je voulais lui montrer qui commande ici", dit-il. Quand elle a osé lui demander davantage d'argent pour le ménage, il l'a frappée au visage.

CELA SE PASSE AU TÉLÉPHONE. Elle reçoit des appels obscènes répétés. Ces coups de téléphone provoquent en elle un sentiment de dégoût et d'angoisse. Elle ne se sent plus en sécurité dans sa propre maison.

CELA SE PASSE AU TRAVAIL. "Si vous vous montriez un peu plus gentille, je pourrais, à mon tour, faire quelque chose pour vous", dit le supérieur à son employée en lui posant la main sur la nuque.

AU LUXEMBOURG,
PLUS DE 950 FEMMES ET ENFANTS ONT CHERCHÉ REFUGE
DANS UNE MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES EN 2004.

LE CYCLE DE LA VIOLENCE CONJUGALE

La plupart des femmes concernées ne perdent pas l'espoir de voir leur situation de nouveau s'améliorer.

Mais souvent cet espoir s'avère illusoire!

En fait, les couples sont enfermés dans un cercle vicieux sans qu'ils en soient nécessairement conscients. Souvent, tout commence de manière assez anodine. Ce n'est que beaucoup trop tard, que les femmes se rendent compte que les problèmes existaient déjà bien avant le premier "faux pas", la première gifle.

Phase 1:

L'expérience nous montre que certains comportements typiques marquent souvent le début du cycle de la violence:

>_____ «Et si nous passions plutôt une soirée tranquille à la maison tous les deux?», propose-t-il à chaque fois qu'elle a rendez-vous avec sa copine. De plus en plus souvent, elle renonce à voir ses ami-e-s.

>_____ Il devient vite jaloux et voit des rivaux partout. Pour lui faire plaisir, elle rentre toujours immédiatement après le travail.

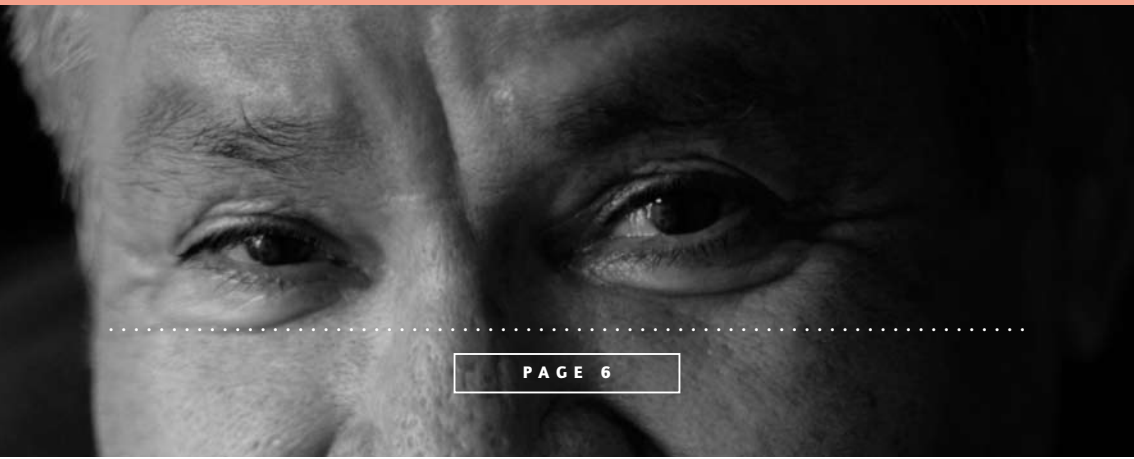

«Tu ne fais que grossir!»

>_____ Il n'aime pas la famille de sa femme. D'abord, elle y va toute seule, mais peu à peu elle ne les voit plus que très rarement.

De plus en plus, il exerce un véritable contrôle sur la vie de sa femme et peu à peu, elle s'éloigne de sa famille et de ses ami-e-s.

Phase 2:

Il ne demande plus poliment: il exige! Il critique tout. Les mots qu'il dit et le ton sur lequel il les dit sont de plus en plus blessants.

>_____ Qu'il s'agisse du ménage ("Tu ne sais tout simplement pas faire la cuisine!") ou de l'éducation des enfants ("Même avec eux, tu n'arrives pas à te faire respecter!"), il n'est jamais content de rien.

>_____ Il critique son apparence physique («Tu ne fais que grossir!») ou il l'agresse dans son intimité («Je n'ai jamais eu de partenaire aussi nulle au lit que toi!»).

>_____ Il vise à la blesser, piétine systématiquement ses sentiments et cherche à la rabaisser.

Elle ne se défend plus. Les humiliations commencent à porter leurs fruits. Elle finit par ne plus s'aimer, par ne plus se respecter elle-même.

LE CYCLE DE LA VIOLENCE CONJUGALE

Phase 3:

Il se peut qu'elle n'ait même pas eu vraiment mal. Néanmoins, le premier coup est un véritable choc. Il l'a giflée parce qu'elle est quand même rentrée un peu plus tard du travail ou il a piqué une crise de colère parce qu'elle a osé le contredire ...

Phase 4:

Le lendemain matin au plus tard, il regrette son "faux pas".

>_____ Il a honte, demande pardon à sa femme, lui offre des fleurs: "Cela n'arrivera plus jamais! J'étais vraiment hors de moi!"

>_____ Il cherche à expliquer pourquoi ce n'était pas vraiment de sa faute: au travail, son chef le stresse; à la maison, les enfants l'énervent ... alors il n'a pas supporté qu'elle ait précisément choisi ce jour-là pour discuter!

>_____ Il se montre le meilleur des maris. Le couple s'entend de nouveau mieux et arrive même à être heureux pendant un certain temps.

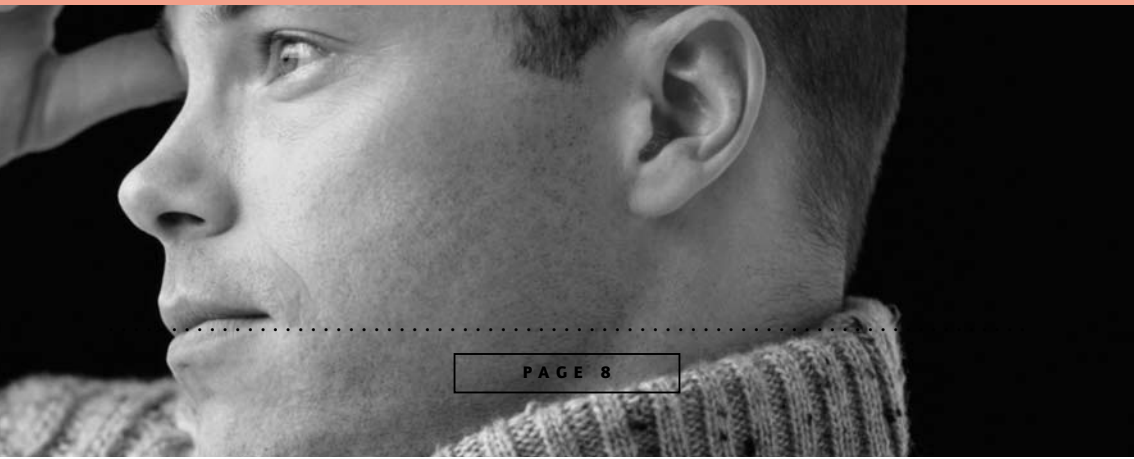

«Cela n'arrivera plus jamais! J'étais vraiment hors de moi!»

Cependant le tabou est brisé. L'expérience nous montre que la plupart des hommes qui ont battu leur femme une fois, vont continuer à le faire ... si personne ne les en empêche!
Une fois mis en marche, le cycle de la violence continuera à se répéter: mille fois, il promettra de changer, et mille fois, il la battra quand même, pour des raisons de plus en plus banales et avec de moins en moins de scrupules.

LA VIOLENCE: UN CERCLE VICIEUX

Vu de l'extérieur, il peut paraître incompréhensible pourquoi de nombreuses femmes supportent le comportement violent de leur conjoint pendant de longues années.

C'est que la femme concernée a fréquemment l'impression que sa situation est désespérée:

>_____ Au moment où la femme décide de rompre, certaines menaces s'accentuent: la peur que l'homme tente de la priver de ses enfants, la crainte de représailles contre elle-même, ses enfants ou ses proches, le chantage au suicide du conjoint ...

>_____ Si elle dépend financièrement de son mari, les obstacles matériels à surmonter (le manque de ressources économiques, la nécessité de trouver un hébergement et un emploi …) lui paraissent infranchissables.

>_____ La violence est désormais devenue une réalité quotidienne.

>_____ Elle continue à se sentir responsable de l'harmonie au sein de sa famille et pense que c'est de sa faute quand il y a des disputes. Elle a également le souci de ne pas priver ses enfants de leur père aussi longtemps que sa violence ne les met pas en danger.

Elle se sent plus seule que jamais.

>_____ Elle croit avoir échoué, tout raté. Elle a honte et n'ose même plus se confier à sa meilleure amie ou à sa famille. Elle se sent plus seule que jamais.

>_____ Elle est dans une situation d'isolement social extrême et n'a donc plus l'occasion de trouver de l'aide.

>_____ Elle est exposée à des pressions extérieures, telle que la réprobation de son entourage par exemple, qui préfère parfois qu'elle reste chez son mari pour sauver les apparences. Ainsi une femme qui cherche à échapper à la violence de son conjoint doit souvent le faire seule, envers et contre tous.

>_____ Souvent elle ne connaît ni ses droits ni les services spécialisés. De honte ou de peur, elle hésite à y chercher de l'aide et n'ose pas non plus affronter le système judiciaire.

EN 2004, PLUS DE 1000 FEMMES ONT FAIT APPEL À UNE MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES OU À UN SERVICE DE CONSULTATION POUR RECEVOIR DES INFORMATIONS OU DE L'AIDE EN RAPPORT AVEC DES PROBLÈMES DE VIOLENCE DANS LEUR COUPLE.

Josette (49 ans), 2 enfants adultes

Après avoir été une fois de plus battue par son mari, Josette est venue directement de l'hôpital à la maison d'hébergement pour femmes.

Les enfants de Josette sont déjà adultes et mènent leur propre vie. Depuis longtemps, ils conseillent à leur mère de divorcer. Ils ne peuvent pas comprendre pourquoi elle supporte ce martyre depuis tant d'années.

Josette n'a jamais eu de travail rémunéré; pendant toute sa vie, elle était femme au foyer et mère de famille. Son mari l'a maltraitée dès le début, mais depuis le départ des enfants, son comportement violent ne connaît plus de limites. À plusieurs reprises, Josette a dû être hospitalisée suite à la brutalité excessive de son mari. Après ces «faux-pas», comme il appelle lui-même son comportement violent, il est toujours très gentil avec Josette. Il lui fait des cadeaux et lui assure que tout va changer.

Josette ne croit plus à ses promesses. Pendant trop longtemps elle a espéré en vain que son mari changerait. Maintenant que les enfants mènent leur propre vie, elle ne se sent plus obligée de leur "préserver leur cellule familiale".

Un mois après son arrivée à la maison d'hébergement pour femmes, elle demande le divorce. Son mari essaie aussitôt de l'en empêcher par tous le moyens. Mais même si elle ne sait pas encore de quoi sera fait son avenir, Josette est décidée à ne plus retourner chez lui.

Anabella (28 ans), 1 enfant de 10 mois

«La première fois que mon mari m'a frappée, c'était six mois après notre mariage et il n'y est pas allé de main morte. J'étais enceinte de trois mois et il m'a rouée de coups. Et tout cela parce que je lui avais demandé s'il ne voulait pas se remettre à la recherche d'un travail. J'ai perdu mon bébé. Je voulais alors quitter mon mari, mais il semblait tellement désespéré! Il jurait

qu'il ne me ferait plus jamais de mal. J'ai vraiment cru qu'il allait changer. Je voulais lui donner encore une chance, avoir le sentiment que j'avais tout essayé pour préserver notre mariage.

Six mois plus tard, j'étais de nouveau enceinte. Il sortait beaucoup sans moi à ce moment-là. Il critiquait mon apparence physique en employant des mots grossiers et injurieux. Quand il rentrait tard la nuit, il exigeait que je me lève et que je lui prépare son dîner. Parfois il me giflait …Je me sentais profondément humiliée tout en gardant l'espoir qu'il changerait après la naissance de notre enfant. Mais j'ai quand même suivi le conseil d'une amie et j'ai pris rendez-vous auprès d'un service d'information pour femmes.

Mais je n'étais pas encore prête à quitter mon mari. Au huitième mois de ma grossesse cependant, je n'y tenais plus et je suis partie vivre chez mes parents. Mon mari a appelé tous les jours; il me suppliait de revenir auprès de lui et me promettait de ne plus jamais me frapper tout en me rappelant qu'après tout il était le père de notre enfant.

Je suis donc retournée chez lui et la situation s'est effectivement améliorée. Il sortait moins, a trouvé du travail et ne se mettait plus dans tous ses états pour un oui ou pour un non. J'ai repris courage.

Mais quelques semaines après la naissance de notre fils, tout a recommencé. Le bébé n'arrêtait pas de pleurer. C'est pourquoi mon mari me traitait de mauvaise mère et passait ses soirées au café.

La situation est devenue insupportable un jour où il est rentré très tard, une fois de plus: quand le bébé a commencé à pleurer, mon mari s'est mis à tout casser et à me frapper sans aucune retenue.

Une voisine a appelé la police, qui nous a emmenés, mon bébé et moi, dans une maison d'hébergement pour femmes."

CA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES

De nombreuses femmes ne se sentent pas concernées par le problème de la violence conjugale et sont convaincues que cela ne pourrait jamais leur arriver. Or les femmes qui sont maltraitées par leur partenaire sont loin de correspondre toujours au cliché de la femme battue, mère au foyer, sans activité professionnelle, issue d'un milieu défavorisé, etc.

Les rouages de la violence sont subtils. Et les négociations qui existent tout naturellement au sein de chaque couple – puisqu'il s'agit constamment de négocier les intérêts de l'un-e et de l'autre - peuvent basculer sous certaines conditions. La situation peut alors se dégrader et aboutir à un rapport d'inégalité et de domination.

Des facteurs de déclenchement peuvent par exemple être une grossesse ou un déménagement à l'étranger, situations qui rendent la femme plus vulnérable.

En principe, aucune femme ne peut être sûre d'être définitivement à l'abri de ce phénomène beaucoup plus répandu que cela n'en a l'air, surtout les formes moins visibles, comme les dénigrements et les humiliations systématiques. C'est pourquoi il s'agit de rester vigilant-e-s.

Posez-vous les questions suivantes :

ET VOUS, ÊTES-VOUS VICTIME DE VIOLENCE CONJUGALE? POSEZ-VOUS LES QUESTIONS SUIVANTES :

>_____ Votre partenaire critique-t-il tout le temps votre corps, vos vêtements, votre comportement, ce que vous dites ... ?

>_____ Vous critique-t-il devant tout le monde?

>_____ Avez-vous l'impression que vous ne pouvez plus aller voir vos parents ou vos ami-e-s sans en demander la permission à votre conjoint?

>_____ Votre partenaire vous insulte-t-il, vous adresse-t-il souvent des injures et a-t-il une opinion très négative des femmes en général?

>_____ Sentez-vous que, quoi que vous fassiez, c'est toujours vous qui avez tort ?

>_____ Agissez-vous toujours avec précaution, de peur de déclencher une dispute?

>_____ Votre conjoint cherche-t-il à contrôler de manière insistante tout ce que vous faites: où vous allez, avec qui, pour quoi faire, etc.?

>_____ Votre partenaire est-il jaloux à tel point qu'il ne cesse de vous accuser d'avoir des relations extraconjugales ?

>_____ Votre partenaire vous a-t-il menacée de vous faire du mal, de s'en prendre à vos enfants ou de se suicider si vous le quittez ?

>_____ Votre partenaire vous oblige-t-il à avoir des actes sexuels avec lui, même si vous n'êtes pas consentante ?

>_____ Votre partenaire vous a-t-il déjà menacée de vous frapper ?

>_____ Votre partenaire vous a-t-il déjà bousculée ou giflée ?

Si vous avez répondu par l'affirmative à une ou plusieurs de ces questions, il se peut que vous soyez victime de violence conjugale. N'hésitez pas à vous adresser à un service de consultation pour femmes afin de discuter en toute sérénité de votre situation avec un-e professionnel-le!

COMMENT S'EN SORTIR?

La violence au sein du couple est un cercle vicieux. Plus vous supportez les humiliations et les coups, plus il vous sera difficile de retrouver une relation de couple harmonieuse. L'espoir que cela va passer est illusoire.

Un homme qui a frappé une fois, frappera de nouveau!

>_____ Rendez-vous compte du danger quand ses crises de jalousie s'accumulent et que tout doit se passer selon sa volonté et ses désirs. Fiez-vous à vos sentiments! Ils vous diront qu'il y a des problèmes dans votre relation.

>_____ Toujours céder n'est pas une solution. Essayez de vous imposer lors de conflits et de disputes.

>_____ Ne vous laissez pas humilier. Lorsqu'il insiste continuellement sur vos faiblesses («Tu as encore grossi?!»), ce n'est pas un hasard: il cherche alors systématiquement à vous dominer et à anéantir votre estime de vous-même.

>_____ Quand il devient violent: n'essayez pas de vous en sortir toute seule. Ne gardez pas le silence parce que vous avez honte ou peur. Confiez-vous au contraire à votre amie, à votre collègue, à votre famille ou à la sienne. Adressez-vous à un service de consultation pour femmes.

>_____ Dites-lui que vous allez appeler la police la prochaine fois. Et surtout: soyez conséquente et faites-le vraiment! Pensez aussi à faire dresser un procès-verbal par l'agent-e de police. De cette manière, la prochaine fois, il lui sera impossible de prétendre qu'une chose pareille ne s'est encore jamais produite jusque-là. Envisagez de porter plainte et de prendre un-e avocat-e.

>_____ Exigez de lui qu'il s'adresse à un-e professionnel-le pour se faire aider. Vos tentatives de comprendre les raisons de son comportement («Qu'est-ce qui a bien pu l'irriter à tel point?») ne suffiront pas à résoudre le problème. Il doit apprendre à résoudre ses conflits sans avoir recours à la violence. Ne vous faites pas d'illusions: une fois enfermés dans le cercle vicieux de la violence, ni vous ni votre conjoint ne pourrez vous en sortir tout seuls, sans l'aide de professionnel-le-s.

Divorcer fait mal. Mais si vous ne voyez plus de chances pour que la situation s'améliore et que vous craigniez même pour votre vie, il n´y a plus qu´une chose à faire: vous devez fuir. Si vous ne trouvez pas refuge auprès d´ami-e-s ou de proches, adressez-vous à un service de consultation pour femmes ou à la police afin de trouver une maison d'hébergement pour femmes qui pourra vous accueillir temporairement. Même si cela vous paraît impossible aujourd´hui: vous réussirez de nouveau à prendre votre vie en main.

Le harcèlement au quotidien

>_____ Si un homme vous dit des obscénités,

>_____ Si le patron vous touche de manière inconvenante, déplacée,

>_____ Si le voisin n'arrête pas de vous faire des avances,

>_____ Si un homme vous importune au téléphone,

Alors

>_____ ne vous culpabilisez pas!

Si un homme devient indiscret et collant, c'est lui seul qui est responsable de sa conduite. Votre comportement ou vos vêtements, même s´ils sont d´une certaine extravagance, ne donnent à personne le droit de vous harceler.

>_____ soyez active!

Ne vous laissez pas imposer le rôle de victime. Réagissez! Allez-vous en ou mettez énergiquement l'homme à sa place. Sifflez dans le récepteur, en vous servant même d´un sifflet, pour choquer l'homme qui ne cesse pas de vous importuner au téléphone avec ses obscénités. Quand elle est harcelée, la femme a tout à fait le droit de se défendre de manière efficace, voire brutale, même si cela n'est pas un comportement très "féminin" .

>_____ cherchez des allié-e-s!

Si cela se passe dans la rue, demandez de l´aide à des passant-e-s. Si cela se passe au travail, confiez-vous à vos collègues, demandez le soutien du ou de la délégué-e syndical-e ou du personnel ...

LA VIOLENCE N'EST PAS UNE AFFAIRE PRIVEE!

>_____ OFFREZ VOTRE AIDE

quand une femme est harcelée ou attaquée. Ne courez pas pour autant de risques, en vous interposant par exemple. Offrez votre aide à distance s'il le faut, mais faites-le! De cette façon, vous allez signaler à l'agresseur et à sa victime que la violence n'est pas une affaire privée. Allez chercher du secours.

>_____ NE FERMEZ PAS LES YEUX

quand votre copine, voisine ou collègue est maltraitée chez elle. Soyez attentif ou attentive aux signaux d'alarme. Le fait qu'une femme change de comportement, se tient tout à coup sur ses réserves, abuse d'alcool ou de médicaments peut être la conséquence d'une maltraitance. Derrière des lunettes de soleil ou des vêtements à manches longues peuvent se cacher un oeil au beurre noir, des bleus ou des blessures plus graves. Faites-lui comprendre qu'elle peut s'adresser à vous. Offrez-lui votre aide, mais attendez-vous à ce que la femme maltraitée ne se confie pas tout de suite.

>_____ NE FAITES PAS LA SOURDE OREILLE

quand une femme laisse entendre qu'il existe des problèmes dans son couple. Croyez ce qu'elle vous dit! Ne faites pas celui ou celle qui savait: "Cela devait finir par arriver!". Ne lui faites pas non plus de reproches: "Mais pourquoi tu te laisses toujours faire?!". D'un autre côté, vous ne devez pas non plus accabler la femme de bons conseils. Ne lui dites pas ce qu'elle doit faire, quand partir ou ne pas partir. Ne lui proposez pas non plus d'aller vous-même parler à son partenaire pour arranger les choses.

La violence est un outil de domination.

Ecoutez-la et validez ce qu'elle vous dit sans la juger. Transmettez-lui clairement les messages suivants :

>_____ Elle n'est pas la cause de la violence.

>_____ Elle n'est pas à blâmer.

>_____ Elle n'est pas folle.

>_____ Elle n'est pas seule.

>_____ Elle ne pourra pas modifier le comportement de son partenaire.

>_____ La violence n'est pas une perte de sang-froid, mais un outil de domination.

>_____ Les excuses et les promesses de l'agresseur ne feront pas cesser la violence.

>_____ L'agression envers sa conjointe est toujours un acte criminel.

La violence n'est jamais excusable. Chaque homme a toujours le choix de ne pas employer de violence! Envisagez avec la femme les alternatives qui se présentent et aidez-la à prévoir des mesures de sécurité pour elle-même et ses enfants. Donnez-lui le temps de prendre ses propres décisions. Faites-lui remarquer qu'elle peut se faire aider par un-e professionnel-le. Respectez son besoin de garder le secret sur sa situation.

LA LOI DU 8 SEPTEMBRE 2003 SUR LA VIOLENCE DOMESTIQUE

SELON LA LOI.

Depuis le 1er novembre 2003, la loi sur la violence domestique est en vigueur.

Si vous êtes menacé(e) et/ou maltraité(e) par une personne proche avec laquelle vous cohabitez :

CONTACTEZ LA POLICE AU 113

Sur base d'indices, la police avec l'autorisation du Procureur d'Etat, expulse cette personne du domicile.

La durée de cette mesure d'expulsion est de 10 jours.

Pendant cette période, il est interdit sous peine de sanctions pénales (art. 439 du code pénal) à la personne expulsée d'entrer au domicile et à ses dépendances!

La police se fait remettre toutes les clés donnant accès au domicile et à ses dépendances.

En cas d'expulsion la police dresse un procès-verbal.

Une copie du procès-verbal vous est remise.

La police ou le parquet informent le service d'assistance aux victimes de violence domestique de la mesure d'expulsion.

Ce service a été créé dans le cadre de la loi sur la violence domestique.

Son objectif consiste à assister, guider et conseiller les personnes victimes de violence domestique en recherchant activement leur contact.

EXTRAIT DE LA LOI DU 8 SEPTEMBRE 2003 SUR LA VIOLENCE DOMESTIQUE

ART 1.: «DANS LE CADRE DE SES MISSIONS DE PRÉVENTION DES INFRACTIONS ET DE PROTECTION DES PERSONNES, LA POLICE, AVEC L'AUTORISATION DU PROCUREUR D'ETAT, EXPULSE DE LEUR DOMICILE ET DE SES DÉPENDANCES LES PERSONNES CONTRE LESQUELLES IL EXISTE DES INDICES QU'ELLES SE PRÉPARENT À COMMETTRE À L'ÉGARD D'UNE PERSONNE PROCHE AVEC LAQUELLE ELLES COHABITENT UNE INFRACTION CONTRE LA VIE OU L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE, OU QU'ELLES SE PRÉPARENT À COMMETTRE À NOUVEAU À L'ÉGARD DE CETTE PERSONNE, DÉJÀ VICTIME,...».

ENSUITE?

Dès que la mesure d'expulsion est prononcée, le service d'assistance vous contacte par écrit et/ou par téléphone.

Le service vous informe sur vos droits et actions possibles.

Vous avez 10 jours pour demander au président du Tribunal d'Arrondissement une interdiction de retour au domicile de la personne expulsée.

Cette mesure est valable pour une période maximale de 3 mois et ceci indépendamment du droit de propriété et d'habitation de cette personne.

DANS CERTAINS CAS, LE TRIBUNAL PEUT ACCORDER DES MESURES ACCESSOIRES:

>_____ interdiction de prendre contact

>_____ interdiction de s'approcher…

>_____ interdiction de fréquenter certains endroits

>_____ interdiction d'héberger les enfants

AU COURS DE LA 1ÈRE ANNÉE (01.11.2003 - 31.12.2004)

>_____ 181 MESURES D'EXPULSION

>_____ 276 ENFANTS CONCERNÉS

À QUI S'ADRESSER

Fraentëlefon:	(lu.- je 09.00-17.00 hrs)	**Tel: 123 44**
Police:	(24 hrs)	**Tel: 113**
Service d'urgence:	(24 hrs)	**Tel: 112**

Services d'information et de consultation pour femmes:

FEMMES EN DÉTRESSE ASBL :

> BUREAU D'INFORMATION ET DE CONSULTATION POUR FEMMES

1, RUE DUCHSCHER — L-1424 LUXEMBOURG
12, RUE DE L'ALZETTE — L-4010 ESCH/ALZETTE
18, AV. J.-F. KENNEDY — L-9053 ETTELBRUCK
CONSULTATION SUR R.-V. — TEL.: 49 08 77

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES LUXEMBOURGEOISES :

> FOYER SUD « FRAEN AN NOUT »

10, RUE DE L'ÉGLISE — L-4002 ESCH/ALZETTE
23, GRAND-RUE — L-4575 DIFFERDANGE
CONSULTATION SUR R.-V. — TEL.: 54 57 57

FONDATION MAISON DE LA PORTE OUVERTE

> CENTRE OZANAM

64, RUE MICHEL WELTER — L-2730 LUXEMBOURG
TEL.: 48 83 47 — FAX.: 40 97 87

Service d'assistance aux victimes de violence domestique:

FEMMES EN DÉTRESSE ASBL :

> SAV

B.P. 1024 — L-1010 LUXEMBOURG
TEL.: 26 48 18 62 — FAX.: 26 48 18 63

À QUI S'ADRESSER

_____ **Fraentëlefon:**	(lu.- je 09.00-17.00 hrs)	_____ **Tel: 123 44**
_____ **Police:**	(24 hrs)	_____ **Tel: 113**
_____ **Service d'urgence:**	(24 hrs)	_____ **Tel: 112**

Maisons d'hébergement pour femmes à Luxembourg (24/24 hrs)

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES LUXEMBOURGEOISES :

> FOYER SUD « FRAEN AN NOUT »

B.P. 189 — L-4002 ESCH/ALZETTE
TEL.: 54 57 57 — FAX.: 53 06 61

FEMMES EN DÉTRESSE ASBL :

> FRAENHAUS LËTZEBUERG

B.P. 1024 — L-1010 LUXEMBOURG
TEL.: 44 81 81 — FAX.: 29 30 80

> MEEDERCHERSHAUS

1, RUE DUCHSCHER — L-1424 LUXEMBOURG
TEL.: 29 65 65 — FAX.: 49 41 49

FONDATION MAISON DE LA PORTE OUVERTE

> FOYER PAULA BOVÉ

38-40, RUE D'ANVERS — L-1130 LUXEMBOURG
TEL.: 49 10 17 — FAX.: 40 98 17

> HÔTEL MATERNEL

38-40, RUE D'ANVERS — L-1130 LUXEMBOURG
TEL.: 40 54 38 / 49 10 17 — FAX.: 40 98 17

> FOYER SICHEM

2, RUE CHARLES RAUSCH — L-7247 WALFERDANGE
TEL.: 33 25 96 — FAX.: 33 62 20

> EESCHWËLLER-HAUS-EDITH-STEIN

20, DUERFSTROOSS — L-9651 ESCHWEILER/WILTZ
TEL.: 26 95 00 40 — FAX.: 26 95 09 10

FONDATION PRO FAMILIA:

> CENTRE FAMILIAL BETHLEHEM

5, ROUTE DE ZOUFFTGEN — L-3598 DUDELANGE
TEL.: 51 72 72 — FAX.: 52 21 88

NOÉMIE ASBL. :

L-4280 ESCH/ALZETTE — TEL.: 54 01 77

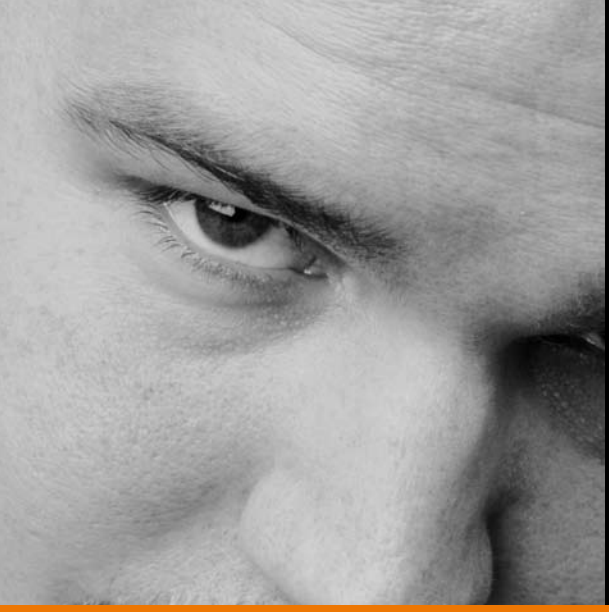

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES
LUXEMBOURGEOISES A.S.B.L.

FEMMES EN DÉTRESSE A.S.B.L.

FONDATION MAISON DE LA PORTE OUVERTE

FONDATION PRO FAMILIA

NOEMI A.S.B.L.

EN COLLABORATION AVEC
LE MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Luxembourg, 2005
subventionné par le Ministère de l'Egalité des Chances

rose de claire, design

Cela se passe dans les transports publics. Il est assis en face d'elle et la fixe sans arrêt. Il cherche son regard et essaie de la faire réagir. Incommodée, elle détourne le regard et essaie d'ignorer le harcèlement. Cela se passe dans la chambre à coucher. "Deux fois par semaine, c'est le devoir conjugal." C'est ainsi qu'elle évoque le fait que son conjoint la viole depuis des années. Cela se passe dans les soirées. Le professeur amuse les invité-e-s: "Ma femme est devenue une véritable intellectuelle, elle aussi: elle vient de lire un livre!", se moque-t-il en sa présence. Cela se passe à la maison. "Je voulais lui montrer qui commande ici", dit-il. Quand elle a osé lui demander davantage d'argent pour le ménage, il l'a frappée au visage. Cela se passe au téléphone. Elle reçoit des appels obscènes répétés. Ces coups de téléphone provoquent en elle un sentiment de dégoût et d'angoisse. Elle ne se sent plus en sécurité dans sa propre maison. Cela se passe au travail. "Si vous vous montriez un peu plus gentille, je pourrais, à mon tour, faire quelque chose pour vous", dit le supérieur à son employée en lui posant la main sur la nuque.